



Strassen, le 20 avril 2020

## **Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 2 mars 2020**

Présents : Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Alex Goergen, Alwin de Prins, Paul Marcy, Caroline Weber

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews

Excusés : André Hoffmann, Axel Urhausen, Ralf Lentz

### **1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 27 janvier 2020**

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 27 janvier 2020 est approuvé.

### **2. Organisation événements multisports 2020**

Le Directeur technique fait le point sur les préparatifs concernant Tokyo 2020 qui poursuivent leur cours normal. Les arrangements au village olympique sont en cours. Une réunion avec la FLSE a permis de discuter une série de points touchant au transport du cheval et à tous les aspects et tous les préparatifs y afférents avant, pendant et après les Jeux Olympiques. L'évolution de la situation du Covid19 et son impact sur les préparatifs et événements sportifs de la phase de qualification sera suivie scrupuleusement. Dans ce contexte, une communication sera faite aux athlètes et fédérations concernés par Tokyo 2020.

### **3. Préparation Assemblée générale annuelle du 21 mars 2020**

Le Conseil d'administration fait le point sur les préparatifs de l'Assemblée générale du 21 mars 2020 et approuve les états financiers 2019, le projet de budget 2020 ainsi que le rapport d'activités 2019, qui seront envoyés aux fédérations pour l'Assemblée générale du 21 mars.

### **4. Bilan entrevue COSL/Ministre des sports du 5 février 2020**



Le Président dresse le bilan de l'agréable entrevue avec les représentants du Ministère des sports. L'ordre du jour a pu être discuté dans son intégralité. Le Président mentionne e.a. les sujets de la réforme du Conseil Supérieur des Sports, la nouvelle convention du Nation Branding, et surtout l'événement des JO Tokyo 2020, qui sera une première pour le Ministre des Sports et nouveau Vice-Président du Gouvernement.

Une prochaine entrevue avec le Ministre des sports a été fixée après les Jeux Olympiques Tokyo 2020.

## **5. Réforme Conseil Supérieur des Sports**

Le CA a été informé de la publication du règlement grand-ducal portant réforme du Conseil Supérieur des Sports (CSS).

Le COSL devra réfléchir sur l'orientation stratégique que prendra le CSS, de même que sur sa propre représentation dans cet organe. Un membre peut être de droit désigné par le COSL, il convient par ailleurs de trouver des solutions en cas d'absence, voire de réfléchir à l'apport que peuvent faire des spécialistes en fonction des sujets sous discussion future au sein du CSS.

Le Conseil d'administration décide de désigner le Secrétaire général du COSL, Monsieur Daniel Dax, comme représentant du COSL pour le nouveau Conseil Supérieur des Sports.

## **6. Adaptation de critères spécifiques du sport d'élite**

Le Conseil d'administration valide les nouveaux critères qualitatifs et quantitatifs en gymnastique rythmique et en équitation (sauts d'obstacles) pour l'appartenance au cadre Elite.

Les nouveaux critères seront d'application pour la prochaine révision des cadres du COSL.

## **7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports**

La Présidente du Bureau technique résume les discussions récemment entamées au sein du Bureau technique concernant l'orientation future des critères d'appartenance aux cadres du COSL.



## 8. Divers

Le Conseil d'administration est informé d'une conférence de presse que le LIHPS organisera en date du 9 mars au High Performance Training and Recovery Center (HPTRC) à la Coque, pour présenter le bilan de l'année 2019 ainsi que le lancement de son site Internet.

Le Conseil d'administration est d'accord de lancer un appel à solidarité dans le monde sportif luxembourgeois afin d'informer et sensibiliser de possibles volontaires pour différentes tâches (chauffeurs, enregistrement, catering, service d'ordre etc.) intéressés de prêter main forte dans l'organisation d'un événement d'escrime d'envergure internationale qualificatif pour Tokyo 2020. Les COSL réservera la flotte de Minibus aux organisateurs de cet événement relocalisé de bref préavis au Luxembourg.

Le Conseil d'administration est informé qu'un accord a pu être trouvé avec le Directeur technique actuel pour le maintien en fonction jusqu'aux JO hiver de Beijing 2022, et que sous peu l'appel à candidatures sera poursuivi afin de trouver le successeur pour le poste du Directeur technique dans les meilleurs délais.

Daniel Dax